

me le principe que l'Etat doit faire profession d'une religion? C'est le genre humain tout entier. Dans toute l'antiquité, vous ne trouverez pas une seule nation qui n'ait admis cette maxime en principe et en pratique. Jusqu'à la révolution française, je la vois en force sur toute la surface de la terre, chez les peuples catholiques, chez les peuples protestants, chez les peuples payens. Aujourd'hui encore elle forme le premier article des constitutions de la plupart des nations chrétiennes, et notamment du plus libre de tous les peuples, l'Angleterre.

Eh bien! n'y a-t-il pas tout d'abord à se défier un peu de la sagesse de la nouvelle théorie qui commence par déclarer que la société humaine tout entière, depuis le commencement de son existence jusqu'à hier, c'est-à-dire, pendant à peu près six mille ans, s'est complètement trompée sur un point qui l'intéresse au plus haut degré et qui importe le plus à son bonheur? Et où se trouve donc proclamée pour la première fois cette doctrine propre à apporter la félicité de la société? Dans cette fameuse déclaration des droits de l'homme qui a eu pour conséquence directe et immédiate ce régime si épouvantablement féroce, la honte de l'humanité, la terreur de 92 et 93.

Voyons maintenant, par quelques considérations rapides, si l'accusation d'aveuglement et de déraison jetée à l'Eglise et au genre humain peut se soutenir.

D'où vient le pouvoir civil? Qui lui donne l'autorité de régir les peuples par ses lois, de réprimer les violations de ses préceptes par des châtimens qui peuvent aller jusqu'à la peine de mort? Evidemment c'est l'auteur de la société, le Créateur des hommes, c'est Dieu même. Et vous croyez que la sagesse suprême va constituer l'autorité temporelle, sans lui demander aucun hommage, lui imposer aucune loi, exiger d'elle aucun acte par lequel elle reconnaisse son souverain domaine? Dieu va permettre à cette autorité qui tient de lui son pouvoir, qui est son ministre pour le maintien de l'ordre, Dieu va lui permettre d'être athée, du moins pratiquement, puisqu'elle ne serait tenue à aucune expression, à aucun acte de religion! Eh bien! Dieu est l'auteur de la société et la société cependant ne lui doit rien; ces deux propositions ainsi unies ne frappent-elles pas l'oreille de l'intelligence comme un accent de délire?

De plus, l'autorité civile a les plus importantes fonctions à remplir; de sa sagesse, de sa justice dépend le bonheur des peuples. Mais ceux qui l'exercent ont toutes les passions des hommes, et de plus celles que fait naître la jouissance du pouvoir. Et ils doivent